

Journées rurales de Caen

Commission de Géographie rurale du Comité National Français de Géographie

18 – 21 mai 2010

**Maison de la Recherche et des Sciences Humaines
Université de Caen – Basse Normandie**

**Campagnes
géographie(s) rurale(s)
sciences sociales et agronomiques**

Resp. scientifiques : Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau

Compte-rendu

Mardi 18 mai 2010 – Première journée de Colloque

Les journées se sont ouvertes par l'allocution de Pascal Buléon, le directeur de la Maison de la Recherche de l'Université de Caen, qui a rappelé l'intérêt scientifique de la vocation pluridisciplinaire du pôle rural et la place que la Géographie rurale pouvait occuper au sein de l'Institut. Patrice Caro, directeur de l'UMR « Espaces et Sociétés » a ensuite pris la parole pour évoquer l'ancienneté des études rurales ainsi que les principales thématiques traitées par les chercheurs de l'équipe : transformation des espaces périurbains, construction sociale des paysages agraires, dynamiques démographiques de la population agricole, intégration commerciale des espaces agricoles du sud-est asiatique, circuits courts de commercialisation et évolutions récentes des marchés agricoles.

Olivier Deslondes, Président de la Commission de Géographie rurale a insisté sur le plaisir de se retrouver à Caen, 45 ans après les premières journées de la Commission organisées par Pierre Brunet en 1965 et a évoqué quelques-unes des réflexions qu'appelait le choix du thème de l'interdisciplinarité ou de la pluridisciplinarité :

- quelles sont les relations qu'entretiennent les géographes ruralistes avec les autres collègues de la discipline en termes de méthodes et d'approches des dynamiques spatiales ?
- Quels types de liens les géographes ruraliste ont-ils pu développé avec le monde professionnel, en particulier comme experts de l'aménagement du territoire ?
- Quels liens la géographie rurale est-elle susceptible d'établir avec les autres sciences sociales dans le cadre des écoles doctorales, des contrats de recherche ainsi que dans le domaine de l'enseignement ?

Dans un second temps, Olivier Deslondes a tenu à rendre hommage à Pierre Brunet. Il a rappelé le début de sa carrière comme instituteur à Nogent-le-Rotrou puis comme universitaire à Lille à partir de 1959 puis à Caen jusqu'à son départ à la retraite en 1992. Il a loué son exigence de rigueur aussi bien en tant qu'enseignant qu'en tant de chercheur. Il a rappelé le fondement classique de sa démarche de recherche qui a toujours privilégié l'observation et la description des faits pour faciliter ensuite le travail de conceptualisation et d'explication. En tant que chercheur et géographe de terrain, Pierre Brunet a publié de très nombreux travaux dont on retiendra en particulier toute une série d'ouvrages de référence comme le Grand atlas de la France rurale ou l'atlas des paysages ruraux. Engagé dans la vie publique, il n'a jamais cessé de mettre son travail et son expérience au service de l'aménagement régional.

Jean-Marc Moriceau et Philippe Madeline présentent enfin la thématique du colloque en proposant de faire un état des lieux des formes de coopération entre les disciplines et au sein des disciplines au sujet de l'étude de l'espace rural et de la ruralité.

Première session : Les journées rurales à Caen, 20 ans après

Philippe Madeline, Professeur de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie et Jean-Marc Moriceau, Professeur d'Histoire, Université de Caen Basse Normandie

15 ans d'action, 15 ans de conviction : la voie caennaise de l'interdisciplinarité

Les deux auteurs de la contribution évoquent le contexte de la création du pôle rural de la Maison de la recherche, en particulier l'intention et la démarche de renouvellement de l'histoire rurale portées par la revue *Histoire et sociétés rurales*. Le rapprochement disciplinaire s'opère alors sur un certain nombre d'objectifs et de principes méthodologiques : Il s'agit de consacrer les travaux de recherche aux espaces ruraux, de prendre en compte la dimension spatiale des sociétés, de privilégier l'approche par les enquêtes de terrain, le croisement des sources, l'articulation des échelles et la complémentarité des méthodes de recherche. La mise en œuvre de ces principes de base donne progressivement naissance à une culture interdisciplinaire qui se traduit par l'organisation de séminaires d'enseignement et de programmes communs de recherche.

Pierre Brunet, Professeur émérite de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie

Des expériences de relations entre géographie rurale, sciences naturelles et agronomiques

Après avoir rappelé la double formation des collègues de sa génération, Pierre Brunet mentionne les coopérations héritées de la Géographie classique : La botanique aide à la conception et à l'interprétation des cartes de végétation, la pédologie permet une meilleure connaissance des terroirs et de l'utilisation du sol, le paysagisme restitue les nuances et les ambiances alors que la géographie se consacre plutôt à l'analyse morpho-fonctionnelle.

Il s'interroge ensuite sur les apports de la géographie rurale à l'interdisciplinarité dans le contexte de la recherche contemporaine. Au milieu des années 1980, Gilles Sautter s'inquiétait de la mort de la géographie rurale et Bernard Kayser constatait que la géographie rurale n'existait plus en raison de ses difficultés à constituer un corpus cohérent de sources, de méthodes et de concepts pour analyser des espaces ruraux en profonde transformation. L'objet de recherche a changé, ses approches par la géographie également mais la discipline peut se prévaloir de trois types de spécificités susceptibles de contribuer à l'interdisciplinarité. A la différence des autres sciences économiques et sociales, la géographie rurale prend en compte la dimension concrète de l'espace et en particulier les données naturelles pour analyser les dynamiques polymorphes qui se produisent. Ensuite, la géographie analyse la répartition spatiale des faits socioéconomiques, ce qui exige le choix d'une échelle d'analyse permettant de mettre en évidence les discontinuités spatiales, les caractères originaux des espaces par rapport aux espaces voisins. Enfin, la géographie rurale se montre capable de prendre en compte la complexification des phénomènes sociaux qui se mesure en termes de conflits d'usage sur l'espace (action des individus et action des collectivités, fonction résidentielle et fonctions productives, déplacements, etc...)

Discussion animée par Clotilde Lemarchant, Maître de Conférences en Sociologie, Université de Caen Basse-Normandie

A l'issue des communications, Clotilde Lemarchant pose les termes du débat sous la forme de quatre questions :

- est-ce que la ruralité est une question transversale qui favorise ou facilite l'interdisciplinarité, une question qui permet de transgresser les frontières entre disciplines, en particulier les frontières en sciences sociales et sciences de la nature ?
- est-ce que le village-laboratoire de Camembert en tant qu'étude monographique a joué un rôle dans le développement d'une culture interdisciplinaire ?
- est-ce que le pôle rural de Caen a favorisé les pratiques interdisciplinaires sur le plan méthodologique et épistémologique en confrontant les méthodes de recherche et les postures scientifiques.
- est-ce que l'interdisciplinarité est une affaire de conviction, d'engagement éthique dans la mesure où les chercheurs se retrouvent autour de valeurs humanistes qui se traduisent en particulier par des méthodes qui privilégient le terrain.

Pierre Brunet convient de l'intérêt de la démarche monographique car elle prend en compte la longue durée mais en fait un moyen de saisir les différences géographiques.

Nicole Mathieu plaide pour une histoire de la coopération interdisciplinaire sur la ruralité dans l'intention de mettre en évidence les moments d'articulation et de ruptures entre sociologie, économie, histoire et géographie rurales.

Jean-Marc Moriceau souligne l'existence d'enjeux de pouvoir dans la définition des champs disciplinaires, enjeux perceptibles par exemple dans les choix thématiques de la revue *Etudes rurales* depuis le début des années 1960. Ces choix révèlent des enjeux fluctuants selon les époques.

Jean-Pierre Peyon rappelle les expériences des thèses collectives qui rompaient avec l'itinéraire classique et surtout le rôle joué par les études de terrain menées dans un cadre collectif associant les chercheurs de plusieurs disciplines.

Jean-Paul Diry souligne une nouvelle fois l'intérêt de la monographie à condition que la démarche soit contextualisée et insiste sur le fait de devoir faire la part entre ce qui relève des emprunts entre disciplines et ce qui relève de la construction de concepts et de méthodes communes dans le cadre d'une pratique collective de coopération. Jean-Marc Moriceau confirme que la démarche monographique n'implique pas nécessairement l'exhaustivité mais exige de croiser les regards disciplinaires pour mieux comprendre le réel.

Deuxième session : Le géographe ruraliste et l'interdisciplinarité, une confrontation éclairante

Mathieu Guitton, Doctorant en Géographie, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, CERAMAC

Quand la loi vient au secours du bocage – ou comment expliquer la construction d'un paysage autrement que par les raisons agronomiques et économiques

Mathieu Guitton présente tout d'abord une analyse de l'impact des dispositifs d'intervention de la politique agricole commune sur la morphologie des haies bocagères dans le Bourbonnais. Il montre notamment comment s'est opérée la progressive prise en compte des haies bocagères dans les surfaces primables à partir de la mise en place des mesures agri-environnementales (1992) puis des aides aux Bonnes conditions agro-environnementales (2007).

Il traite ensuite des opérations de remembrement liées à la construction d'une infrastructure autoroutière en montrant ses effets spatiaux différenciés sur la réorganisation du maillage bocager d'une commune à l'autre le long du tracé autoroutier.

Isabelle Mallet, Doctorant en Géographie, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, CERAMAC
L'interdisciplinarité dans une thèse de géographie : exemple avec le sujet « autoroute et essor touristique dans le Massif central »

Isabelle Mallet étudie les effets de l'autoroute A75 sur la diffusion des activités touristiques dans le Massif central. A l'occasion du colloque, elle dresse l'inventaire des emprunts méthodologiques et conceptuels effectués dans le cadre de son travail de doctorat au sein des autres disciplines : l'histoire pour l'analyse diachronique de l'organisation de l'espace local, la sociologie pour la méthode de l'enquête par questionnaires et entretiens, l'ethnologie pour la méthode de l'immersion, la sémiologie pour l'étude iconographique de la promotion de l'activité touristique.

Robert Herin, Professeur émérite de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie

Pluridisciplinarité, transdisciplinarité, retours sur des ambitions et des pratiques de recherche

Robert Hérin revient sur deux expériences de recherche pour mesurer la portée des convergences pluridisciplinaires dans la construction des savoirs. La première expérience renvoie au programme du CNRS « Observation du changement social et culturel » qui dans les années 1970 a associé plusieurs disciplines des sciences humaines dans une démarche d'analyse localisée à l'échelle d'une commune, d'un canton, d'un quartier ou encore d'une entreprise. Les contacts interdisciplinaires ont poussé à la confrontation des concepts et des méthodes disciplinaires. La démarche a montré ses limites quand elle s'est traduite par la juxtaposition de travaux disciplinaires. Elle a par contre rempli son objectif initial d'interdisciplinarité en proposant une interprétation globale des changements sociaux.

La seconde expérience concerne le projet de la Maison de la recherche et des sciences humaines de Caen. Le projet a tout d'abord fait l'objet d'une véritable réflexion sur l'organisation concrète du bâtiment dans l'intention de favoriser les rencontres et les échanges entre chercheurs des différentes disciplines. Ensuite, il s'est concrètement traduit par la tenue de séminaires d'initiation à la

recherche réunissant les différentes disciplines dont il faudrait néanmoins pouvoir évaluer la plus-value.

La discussion animée par Mickaël Bermont, Maître de conférences en géographie à Caen a conclu sur le sens de la démarche interdisciplinaire qui ne doit pas se confondre avec la seule recherche juxtaposée de facteurs d'explication mais doit engager un travail de coopération entre des chercheurs porteurs de leur propre culture scientifique.

Mercredi 19 mai 2010- Deuxième journée de colloque

Troisième session : Géographie rurale et interdisciplinarité, une nécessaire réflexion épistémologique

Jean-Baptiste Grison, Docteur en Géographie, Université Paris 8, CERAMAC

Le maillage communal, la géographie et les sciences sociales, épistémologie et actualité d'un débat pluridisciplinaire

Jean-Baptiste Grison pose la question de l'intérêt et de la spécificité de l'analyse géographique dans le cas de l'étude du maillage communal. Il rappelle que la géographie classique a longtemps délaissé l'étude de ce type de limites spatiales peu visibles et peu influentes dans l'organisation morphologique des finages. Il précise cependant que le maillage politico-administratif est un facteur d'organisation de l'espace géographique car il participe à la distribution spatiale du pouvoir et de la décision politique en termes d'aménagement, d'autant que s'affirment depuis une vingtaine d'années de nouveaux enjeux liés au développement de la coopération intercommunale.

Paradoxalement, l'intérêt des autres disciplines pour la question est resté limité à l'exception des sciences juridiques qui ont traité des problèmes du morcellement administratif et des certains travaux de sociologie qui se sont interrogés sur l'origine et le sens de la municipalité.

L'objet de recherche questionne dans le même temps la géographie sur la méthode et la finalité de son analyse : la commune est-elle une unité statistique affectée à la collecte de données, une unité politique et sociale où s'étudie les stratégies d'acteurs, ou un cadre spatial commode au travail de monographie ? A l'aide de deux exemples monographiques, l'auteur conclut en démontrant l'intérêt de l'analyse géographique seule susceptible par l'analyse spatiale et l'approche mutiscalaire, de mettre en évidence les formes diverses de discordance entre les logiques administratives et les logiques socioéconomiques d'organisation de l'espace, de répartition des activités et de distribution des équipements.

Sabine Girard, IGFREF Agronomie – Géographie et Anne Honneger, Géographe CNRS ; UMR 5600 Lyon

L'efficacité environnementale des nouvelles formes d'action publique à travers leurs dimensions territoriales. Eléments de réflexion sur la spécificité du regard géographique et sa contribution à l'interdisciplinarité dans l'étude des dynamiques des espaces ruraux

Les auteurs présentent la forme et le contenu d'un programme de recherche qui associe plusieurs disciplines des sciences sociales et des sciences de la nature pour analyser dans le cas du bassin versant de la Drôme la manière de construire une politique globale dite territoriale de gestion de la ressource hydrique. L'exposé s'efforce de démontrer que le concept de territoire géographique permet de fédérer les différents travaux disciplinaires dans l'étude d'un système d'interactions entre les caractères généraux de l'organisation de l'espace, les stratégies et les représentations des acteurs sociaux.

Laurent Rieutort, Professeur de Géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, CERAMAC

Systèmes et territoires d'élevage : des concepts intégrateurs entre agronomie et sciences sociales

Laurent Rieutort propose de recourir à deux concepts intégrateurs pour dépasser les écueils de la coopération pluridisciplinaire et tenter de construire une démarche interdisciplinaire. Il rappelle les difficultés à franchir les frontières disciplinaires autant en termes de concepts que de méthodes. Mais l'étude des espaces voués à l'élevage lui donne l'occasion d'expérimenter deux concepts intégrateurs originaires de la discipline : le *système* et le *territoire* d'élevage permettent d'éviter la juxtaposition des savoirs disciplinaires ; ils favorisent au contraire l'intégration des connaissances venues de différentes disciplines en les hiérarchisant et en les mettant en cohérence.

Robert Chapuis, Professeur émérite, Université de Bourgogne,

Pour bien coopérer, la géographie rurale doit être avant tout une géographie

Robert Chapuis retrace les étapes du questionnement épistémologique sur la place de la géographie rurale dans la discipline avant de réaffirmer la spécificité des concepts et des méthodes de cette dernière. Il dresse ensuite l'inventaire des possibilités de coopérations interdisciplinaires en distinguant plusieurs degrés de proximité ou de familiarité des démarches et des catégories d'analyse.

Nicole Mathieu, Directrice de recherche émérite au CNRS, Université de Paris 1, UMR LADYSS, *Géographie rurale et interdisciplinarité, retour sur une trajectoire de recherche*

Nicole Mathieu commence par rendre un hommage émouvant à André Fel en témoignant de son admiration pour ses travaux sur les hautes terres du Massif central. Elle évoque ensuite sa propre trajectoire de chercheuse depuis sa conversion à la géographie rurale au début de sa carrière alors qu'elle participait à un programme de recherches historiques sur la commune de Plouzevet en Bretagne. Dans son exposé, Nicole Mathieu fait la part entre la richesse des bifurcations scientifiques

au sein des itinéraires de recherche et les difficultés des coopérations collectives toujours exposées au risque de la compilation ou de la juxtaposition des savoirs.

Discussion animée par Olivier Deslondes, Professeur de Géographie, Université Lumière, Lyon 2 :

Les limites de l'espace rural ont fait une nouvelle fois l'objet d'une discussion appelant à une nouvelle sélection des critères de définition susceptibles de traverser plusieurs disciplines.

A ce stade du colloque, la question de l'interdisciplinarité est abordée sous deux angles : celui de la pratique personnelle qui amène le chercheur à emprunter à plusieurs disciplines pour mieux appréhender l'objet de sa recherche ; celui de la pratique collective qui peut conduire à l'échange mais aussi à la confrontation et au conflit.

Quatrième session : quelles formes de collaboration interdisciplinaire ?

Paul Minvielle, Maître de conférences en géographie, Université de Provence, UMR TELEMME et Stéphane Angles, Maître de conférences en Géographie, Université Paris Diderot, Paris 7

Un exemple d'expérience pluridisciplinaire, le programme ANR PATERED « Paysages et territoires méditerranéens »

Les auteurs présentent un programme de recherche appliquée consacré à l'étude des paysages et des terroirs méditerranéens. Il s'agit d'un programme interdisciplinaire coordonné par des géographes ruralistes et qui se concentre sur deux objets emblématiques, la vigne et l'olivier. L'exposé choisit de s'arrêter sur deux étapes ou deux tâches particulières du travail de recherche pour rendre compte des pratiques interdisciplinaires mises en œuvre. La tâche d'inventaire des paysages associe les méthodes traditionnelles de la géographie (photo-interprétation et enquêtes monographiques) et les méthodes de classement de la physiologie végétale. Le travail de modélisation paysagère a pour ambition de fédérer les disciplines par la synthèse virtuelle des connaissances acquises dans un but analytique et prospectif.

Matthias Kowasch, Doctorant en Géographie, Université Paul Valéry Montpellier III, Université de Heidelberg, IRD Nouméa et ART-Dev FRE 3027 Montpellier III

Collaboration fructueuse entre géographes et anthropologues dans le domaine de la spatialisation de l'environnement culturel en Nouvelle-Calédonie.

Matthias Kowasch dresse le bilan d'une coopération pluridisciplinaire appliquée à l'étude de la perception de l'espace dans le cas d'une région de Nouvelle-Calédonie pour laquelle est conçu un nouveau projet de développement économique (site de Kené dans la Province nord). Son travail a consisté en partie à cartographier les lieux à valeur identitaire de la population kanake par le biais d'une coopération entre géographes, historiens, sociologues et linguistes.

Discussion animée par Laurent Rieutort, Professeur de Géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II :

Nicole Mathieu poursuit son interrogation sur le sens de l'interdisciplinarité dans la démarche de recherche : est-ce une démarche personnelle d'emprunt ou une démarche collective de coopération ? Cette interrogation s'applique en particulier au projet de modélisation du programme de recherche sur les paysages méditerranéens où l'on se demande si l'outil est le résultat ou le moteur de la démarche interdisciplinaire.

Pierre Brunet s'inquiète de voir réduire l'étude des paysages méditerranéens à l'étude des vignobles et des olivettes. Il propose d'appliquer l'interdisciplinarité à l'analyse des espaces de reflux des agricultures méditerranéennes, reflux ou abandon qui ne se limitent pas à la période contemporaine mais qui intéressent d'autres périodes de l'histoire et qui résultent de facteurs divers.

Philippe Roudié attire l'attention sur le fait qu'il s'agit de recherches qui répondent à une demande sociale, ce qui peut réduire la portée de la réflexion théorique. Il souligne par ailleurs l'intérêt de la linguistique dans l'interprétation des représentations sociales sur les lieux, en particulier en ce qui concerne les appellations de production agricole.

Jean-Marc Moriceau complète l'intervention précédente en distinguant interdisciplinarité *fondamentale* et interdisciplinarité *appliquée*, la seconde comportant un risque réductionniste lié aux exigences et aux limites de la demande sociale.

Cinquième session : L'interdisciplinarité sur le terrain et l'action

Françoise Ardillier-Carras, Professeur de Géographie, Université de Limoges, CEDETE Orléans
Développement agricole dans une zone frontalière sensible en Arménie. Des géographes acteurs d'une collaboration interdisciplinaire pour un développement durable

L'exposé rend compte d'une initiative de la diaspora arménienne en France en faveur du développement agricole de la région du Tavush dans le sud Caucase. Cette initiative d'aide au développement comprend cinq axes principaux d'intervention qui visent à reconstruire une activité diversifiée de production agricole dans une région devenue enclavée et instable en raison des changements de frontières étatiques, appauvrie et vieillie par la désorganisation des activités et l'ampleur de l'exode rural.

La pratique de l'interdisciplinarité s'exprime ici dans l'articulation des savoirs disciplinaires dans le but d'étayer la dynamique de reconstruction : ainsi, l'essai de reconstitution de la matrice cadastrale incombe à des géographes comme les préconisations en termes de systèmes de cultures et de niveau d'intensification du système de production ; des hydrologues interviennent pour la remise en état du réseau d'irrigation ; des sociologues ont multiplié les entretiens auprès de la population ouvrière des anciennes cités champignons pour aider à la construction d'une identité paysanne.

Christophe Albaladejo, Directeur de recherche INRA-SAD, Toulouse et Maria Amalia Lorda, Porfesor Adjunto Universidad NAcional del Sur Departamento de Geografia yTurismo, Bahia Blanca, Argentine, Laboratorio AGRITERRIS

La géographie au cœur d'une redéfinition des compétences dans l'accompagnement de l'activité agricole et des territoires : l'essor du développement territorial en Argentine.

Une analyse depuis le Master interdisciplinaire PLIDER « Procesos locales de Innovacion y desarrollo rural »

Les auteurs rendent compte des résultats d'une coopération entre géographes et agronomes pour concevoir et mettre en œuvre un diplôme de formation universitaire destiné aux agronomes. Il s'agit d'une sorte de formation en alternance qui permet aux étudiants d'effectuer une série d'allers-retours entre le lieu d'exercice professionnel et le centre universitaire. L'idée est de nourrir la réflexion théorique du travail empirique dans le but de promouvoir des pratiques professionnelles susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes agricoles et d'envisager des solutions d'adaptation au contexte contemporain de dérégulation économique et différenciation des structures d'exploitation et de l'activité agricole. La réflexion porte en particulier sur les modalités de la territorialisation de l'action de développement qui rend nécessaire la prise en compte des contextes socioéconomiques à l'échelle locale.

Discussion animée par Philippe Madeline, Professeur de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie

Les exposés suscitent ici une discussion sur la pertinence de la démarche géographique selon qu'elle adopte les approches inductives ou déductives, plus ou moins favorables à la pratique de l'interdisciplinarité. Ils conduisent également à distinguer les formations et la recherche pluridisciplinaires, et au sein de la recherche à distinguer l'interdisciplinarité de proximité et l'interdisciplinarité élargie.

Conclusion générale par Philippe Madeline, Jean-Marc Moriceau et Olivier Deslondes

La thématique retenue par le colloque ancre la Géographie rurale dans un débat épistémologique dont il a été abondamment débattu mais invite à distinguer de manière pragmatique trois pratiques de l'interdisciplinarité en fonction du statut du chercheur : la première est celle des doctorants qui est à la fois une pratique stimulante et risquée lorsque l'on débute une carrière de recherche tant les enjeux de pouvoir sont importants entre les disciplines institutionnalisées ; la seconde intéresse les chercheurs en poste impliqués dans des programmes de recherche institutionnels ; ici, le risque est moins grand mais la pratique reste subordonnée à la demande des commanditaires ; la troisième pratique est celle d'une interdisciplinarité choisie ou librement consentie dans le cadre de coopérations presque militante comme dans le cas du pôle rural de la Maison de la recherche de Caen ; la pratique interdisciplinaire est soumise à moins de contraintes, elle favorise la réflexion théorique mais la diffusion des résultats de la recherche peine à trouver son audience *interdisciplinaire*.

Cette question tient en particulier à la permanence des frontières entre les disciplines mais également au sein des disciplines : La géographie rurale demeure visible et productive au sein de la discipline, elle bénéficie d'une certaine reconnaissance académique mais la situation est très différente dans le cas de l'Histoire en raison des barrières intradisciplinaires imposées par la périodisation ou dans le cas de la sociologie où l'objet de recherche « rural » perd progressivement de l'importance.

Néanmoins, les communications ont semble-t-il montré que l'objet « espace rural » conservait une légitimité scientifique en dépit des mutations fonctionnelles de l'époque contemporaine qui à la réflexion tendent même à renforcer la spécificité de l'objet car les nouvelles pratiques résidentielles et touristiques dans l'espace rural se déterminent en grande partie en fonction de ses caractères particuliers ou de ses *aménités*, en tout cas en fonction de ce qui le distingue de la ville ou des espaces urbanisés, qu'il s'agisse de caractères morphologiques ou socioéconomiques. Il incombe alors aux géographes de clarifier les catégories d'analyse de la discipline, de préciser certains concepts-clé comme « territoire », « système territorial » ou « paysage » avant d'envisager la coopération pluridisciplinaire et la construction de démarches interdisciplinaires de recherche. L'intention nécessite alors une réflexion sur le rôle et le contenu de la formation à la recherche comme celle qui a été engagée depuis 15 ans par le pôle rural de Caen.

Jeudi 20 mai 2010 – Première journée d'excursion

Les campagnes du pays d'Auge : une région d'élevage en recomposition ?

Organisation et commentaires :

Phillipe Madeline, Professeur de Géographie

Jean-Marc Moriceau, Professeur d'Histoire

Pierre Brunet, Professeur de Géographie

Maxime Marie, Docteur en Géographie

Pôle rural de Caen – Université de Caen Basse-Normandie

Avant de rejoindre le pays d'Auge ornais, l'excursion a traversé la plaine de Caen, vaste openfield construit sur un substrat calcaire couvert de loess où se pose aujourd'hui le problème de l'intégration des éoliennes dans le paysage. La commission des sites a fait appel à des paysagistes qui ont préconisé la plantation de haies et de bosquets au pied des générateurs, une façon de construire un décor a posteriori pour minimiser l'impact d'implantations qui, visiblement, ont été faites au coup par coup selon la logique propre des sociétés d'exploitation. La commission s'est semble-t-il privée du regard géographique plus attentif à la structure d'ensemble du paysage et attaché à une échelle d'analyse prenant en compte d'autres éléments comme l'organisation générale du relief, la distribution de l'habitat, les flèches de clocher et autres héritages culturels : dans une plaine où les éléments les plus hauts ne dépassent pas 30 mètres, la disposition la plus heureuse aurait été une série d'alignements perpendiculaires à l'escarpement reprenant la direction des vallées qui entaillent le plateau ou celle de très anciennes routes commerciales. Il demeure que les acteurs de l'éolien ont tendance à considérer la plaine comme une sorte de « champ libre » malgré le zonage actuellement conçu par le Conseil Général qui consiste finalement à créer une situation de rente pour les communes ou les particuliers qui prennent l'initiative de mettre à disposition du foncier : les zones de développement éolien ou ZDF facilitent l'obtention de permis de construire et garantissent le bénéficiaire des tarifs préférentiels de rachat de l'électricité mais ne s'inscrivent en aucun cas dans une vision d'ensemble et planifiée des localisations.

L'accès au pays d'Auge passe par la petite ville de St Pierre-sur-Dive (4000 habitants). En situation de contact entre la plaine frumentaire et les plateaux bocagers voués à l'orge et à l'élevage, ce bourg-centre a développé dès le Moyen Age des fonctions de marché agricole auxquelles se sont ajoutées un peu plus tard des activités proto-industrielles de travail du bois et de tannerie. Les premières se sont concentrées sur la fabrication de boîtes de camembert à partir du bois de peuplier tandis que les secondes expliquent la densité des moulins à aubes durant toute l'époque moderne. La morphologie agraire se modifie de manière assez saisissante : la haie fait son apparition, l'habitat se disperse de manière complexe en hameaux et en fermes isolées, les prairies permanentes, par endroits complantées d'arbres fruitiers, deviennent dominantes. Ces pré-vergers sont traditionnellement composés d'arbres de haute tige qui permettent d'associer l'arboriculture et l'élevage mais les vergers les plus récents traduisent la spécialisation de l'activité en favorisant les arbres de moyenne tige et les variétés les plus productives. Le cheptel normand se maintient en dépit de la progression des races laitières (frisonne) et des races à viande (charolaise et salers) L'habitat également, change de

physionomie, la pierre calcaire de la plaine est abandonnée au profit du bois et de la brique, la toiture est couverte en tuiles plates. L'architecture en colombage offre des variantes qui dépendent de l'époque de construction : les colombes les plus anciennes sont verticales tandis que les obliques et les motifs, aux fonctions décoratives, n'apparaissent qu'à partir du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècles.

Le parcours de Livarot à Vimoutiers emprunte la vallée de la Vie qui est l'une des trois principales vallées du pays d'Auge. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'intensification de l'élevage a conduit à développer les techniques d'irrigation ou de « baignage » des pâturages dans le fond de la vallée alors que les versants se contentaient de porter des herbages et que les terres du plateau étaient vouées principalement aux céréales. Les prairies étaient inondées durant l'hiver pour être exploitées au cours de l'été. L'extension des possibilités fourragères constituait une sorte d'« alpage » de basse altitude qui contribuait à l'intensification du système d'élevage et permettait la croissance des volumes de production : les exploitations les plus grandes disposant de quelques réserves monétaires investissaient dans l'engraissement de bétail pour l'embouche tandis que les exploitations les plus petites se concentraient sur la production de fromage et de beurre comme le montre l'augmentation de la consommation de sel dans la région. L'intensification de la production agricole a fait la fortune des négociants qui importaient le cheptel du Maine ou de Bretagne et qui ont investi de manière ostentatoire dans de petits manoirs à colombage caractéristiques du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Vimoutiers, un peu plus de 4000 habitants, a également les dimensions et les fonctions d'un bourg-centre. Dans cette ville de brique et de crépis, l'architecture à colombage a disparu dans les bombardements de 1944 et la reconstruction lui donne une physionomie particulière. Les anciennes halles ont été reconstituées et témoignent de l'ancienneté de l'activité commerciale mais la ville peine à diversifier ses fonctions de production et de services. La statue de Marie Habel, jeune fermière de Camembert, à laquelle le mythe attribue la création du fromage, est devenue un objet patrimonial qui évoque les origines de l'intensification agricole et du développement agroindustriel.

Le premier entretien de la journée a lieu sur l'exploitation de la famille Liard à Vimoutiers. L'exploitation s'étend sur 100 ha et s'est spécialisée dans la production de lait AOC à laquelle s'ajoute une activité de vente directe et d'accueil agritouristique. L'extensification relative de la production en faveur du lait AOC est assez récente. L'installation remonte au milieu des années 1980, après la reprise de la ferme familiale, sur la base d'un quota de 200 000 litres de lait standard. L'agrandissement de l'exploitation et l'augmentation du volume de production au niveau d'un quota de 350 000 litres ont conduit à modifier le système de production : l'investissement a privilégié la modernisation des bâtiments d'exploitation et la robotisation de la traite mais a permis dans le même temps de libérer du temps pour la gestion du foncier (des prés-vergers en particulier avec la replantation de 400 pommiers à haute tige) et le développement des activités d'accueil et de vente directe (miel, cidre, jus de pomme, poiré, dépôt vente de fromages). L'investissement est considérable et la robotisation de la traite est impressionnante. Le nouveau système associe la production de viande et de lait AOC. La nursery fournit une vingtaine de veaux par an. Le vêlage a lieu de juin à octobre, les veaux sont laissés à la mère une journée, nourris au lait de l'exploitation pendant trois mois, puis de fourrages jusqu'au 10^{ème} mois avant d'être lâchés sur l'herbe et abattus pour la vente dans leur troisième année. L'exploitation abrite une cinquantaine de vaches dont la production laitière permet de remplir le quota mais la production AOC a exigé la conversion du cheptel par la réintroduction de la race normande et reste dépendante de la laiterie Graindorge, l'une des dernières laiteries familiales de la région. Le prix d'achat est certes plus rémunérateur que celui imposé par les laiteries industrielles

mais la suppression prochaine des quotas et leur remplacement par un système contractuel aux contours encore flous laissent prévoir le maintien de relations très paternalistes entre le transformateur et l'exploitant.

L'exploitation laitière de Vimoutiers



Maison familiale



Bâtiments d'exploitation



Robot de traite



Point de vente directe



Labours, prairies et prés-vergers



Prairies et haies bocagères

Clichés : G. Lacquement, mai 2010.

La seconde visite de la journée a lieu sur une exploitation laitière et cidricole originale dans le sens où la production de cidre représente la moitié des revenus et qu'elle est associée à une activité d'accueil agritouristique développée. L'exploitation qui a son siège à Crouttes est un GAEC familial de quatre associés. L'itinéraire du fondateur de l'exploitation est assez singulier et mérite d'être relaté. Benjamin dans la fratrie, il n'a pas pu hériter de la ferme familiale et a dû partir s'installer dans le Gers, guidé par le syndicat d'émigration, pour créer sa propre exploitation. Après 1962, il revend sa ferme à un pied-noir et vient se réinstaller en Normandie sur une exploitation laitière de 27 ha. Dans les années 1980, il suit une formation professionnelle de la chambre d'agriculture et démarre la nouvelle production en 1990 après avoir investi dans les bâtiments et le matériel de transformation. Il transmet l'exploitation au début des années 2000 qui devient un GAEC spécialisé dans la production de lait AOC et de cidre AOC. L'AOC cidricole pays d'Auge réglemente le choix des variétés, les périodes de cueillette et les techniques de transformation. Une partie de la production est certifiée biologique. Les revenus sont garantis par la diversification de la production (cidre, jus de pommes, pommeau et calvados) et par une pratique commerciale qui privilégie la vente directe et les circuits courts (vente aux particuliers : 30% la production, aux restaurateurs : 50%, aux grandes surfaces mais sans contrainte de franchise : 20%). Le verger s'étend sur 40 ha et se compose principalement de pommiers à haute tige bien qu'à la suite de la tempête de 1999, les associés du GAEC aient constitué un verger de sécurité de 10 ha planté en basse tige. Le reste de l'investissement a concerné d'une part le bâtiment de vente directe dont la fonction de vitrine est renforcée par la mise en scène de l'alambic de distillation et d'autre part les maisons à colombage dans lesquelles les gîtes touristiques ont été aménagés.

L'exploitation cidricole de Crouttes



Bâtiments de transformation



Gîtes et accueil agritouristique



Pré-verger du terroir cidricole



Pré-verger du terroir cidricole

Clichés : G. Lacquement, mai 2010

En fin de journée, l'ambiance de l'excursion a changé avec la visite du haras de Mazeray à Ticheville qui compte parmi les 3 ou 4 premiers établissements français spécialisés dans l'élevage de purs sangs. L'activité se fonde sur la maîtrise de l'ensemble du cycle de production : croisement, saillie, naissance, poulinage, élevage, débouillage, vente. Le cheptel comprend 70 juments dont le tiers est en propriété. Le reste du cheptel est en pension et appartient principalement à des étrangers, des ressortissants d'Allemagne, d'Amérique du Nord, d'Australie et des Emirats arabes. L'activité semble très rémunératrice comme en témoigne le catalogue où sont détaillées les différentes prestations, en particulier les saillies. En contrepartie, l'extension de l'exploitation (230 ha sur le site visité) exige une main d'œuvre nombreuse employée principalement à l'entretien des bâtiments de réception, des bâtiments d'élevage et d'un paysage de parc composé de haies, de lisses protectrices, de bosquets, de fleurs décoratives et de prairies soigneusement tondues après le passage des chevaux. L'activité semble former un monde à part, une sorte d'enclave dans l'espace agricole : les anglicismes abondent dans le discours de présentation (paddock pour prés enclos, foal et yearling pour poulains des différents âges) mais surtout, l'extension des structures foncières se fait en concurrence avec l'élevage bovin. Cette enclave a presque une logique de fonctionnement extra-territoriale, même si elle est intégrée dans un pôle de compétitivité dédiée à la filière équine récemment constitué.

Le haras Mazeray à Ticheville



Vue sur les boxes



Vue sur les prés enclos (« paddock »)

Clichés : G. Lacquement, mai 2010.

Vendredi 21 mai 2010 – Seconde journée d’excursion

Du bocage virois à la Suisse normande : des campagnes aux ressources multiples

Organisation et commentaires :

Phillipe Madeline, Professeur de Géographie

Jean-Marc Moriceau, Professeur d’Histoire

Pierre Brunet, Professeur de Géographie

Marie-Anne Germaine, Docteur en Géographie

Pôle rural de Caen – Université de Caen Basse-Normandie

L’excursion emprunte à nouveau la Plaine Caen mais en direction de l’Ouest vers le Massif armoricain et le Bocage normand. Les communes de cette partie de la plaine ont été largement périurbanisées jusqu’aux petites villes en situation de contact avec le massif ancien. Ces petites villes ont toutes été détruites par les bombardements de la fin de la Seconde Guerre mondiale et la reconstitution de leurs fonctions traditionnelles de bourg-centre a été différenciée par l’aménagement des nouvelles infrastructures. Villers-sur-Bocage, vieille ville étape sur la route de la Bretagne, gros centre traditionnel de négoce du bétail avait souffert au lendemain de la guerre d’un plan de reconstruction sans âme mais a bénéficié du tracé autoroutier qui a contribué à l’amélioration des équipements en services et au développement des activités économiques. Aunay-sur-Odon avait profité au contraire à l’initiative de son maire, d’un plan soigné de reconstruction qui avait renforcé son attractivité dans les années 1950. Mais le tracé septentrional de l’autoroute a ensuite limité le niveau des équipements et du développement économique. On entre dans le Bocage normand par un escarpement aujourd’hui forestier autrefois couvert par la lande. La haie refait son apparition souvent plantée sur talus mais le maillage bocager est très distendu en raison des opérations successives de remembrement qui ont permis la progression des cultures céréalières et fourragères aux dépens des prairies naturelles. Vallées et plateaux portent donc plutôt des îlots bocagers dont certains sont le résultat d’opérations récentes de replantation.

La région est aussi le berceau de la quincaillerie normande, une industrie rurale qui s'était organisée en système productif localisé dans le canton de Tinchebray (Groupement des fabricants de quincaillerie normand). La visite concerne cependant une entreprise en marge de ce système, l'entreprise ABL de Vassy, qui a quitté le groupement il y a une quinzaine d'années à la suite de sa restructuration mais aussi pour bénéficier d'une opportunité foncière d'installation sur la communauté de communes de Vassy. L'entreprise emploie 35 salariés qui pour la plupart ont suivi la délocalisation depuis Tinchebray. Elle est spécialisée dans la production d'outils soudés. L'usinage et l'assemblage se font sur des chaînes semi-automatisées. Le travail est posté, segmenté et spécialisé (presse, soudure, peinture, etc...). L'atelier s'approvisionne en bobines d'acier refondu, principalement en Italie et en Belgique. Il dispose d'un stock de 1 à 2 mois et écoule sa production auprès des centrales d'achat et des quincailleries indépendantes. L'équilibre de l'activité procède à la fois de la minimisation de l'investissement dans les machines-outils, de la maintenance du matériel en interne, de la compression des coûts de personnels (formation sur le tas) et de la localisation de proximité qui permet d'affronter la concurrence étrangère et les produits d'importation soumis à des délais d'acheminement et d'approvisionnement plus longs.



Atelier d'usinage et d'assemblage de l'entreprise ABL à Vassy
(Cliché : G. Lacquement, mai 2010)

La nouvelle localisation de l'entreprise a été favorisée par une initiative de la communauté de communes qui fait l'objet de la seconde visite de la journée. Jean Pavie, responsable administratif, présente les principales compétences déléguées de la première intercommunalité du Département. Depuis 1993, elle réunit 13 communes et compte aujourd'hui un peu plus de 5700 habitants. La politique intercommunale d'aménagement et de développement économique a porté sur deux actions principales : la création d'ateliers relais d'une part et la recomposition paysagère d'autre part. La première action consiste à mettre du foncier à disposition des entreprises. La communauté de communes prend en charge les opérations de rachat éventuel et de viabilisation des terrains et propose aux entreprises candidates un crédit-bail qui leur permet à terme de devenir propriétaire du foncier. C'est de cette procédure qu'a bénéficié l'entreprise ABL précédemment décrite. Un petit atelier textile s'était également installé mais a fait faillite. Le projet de développement économique se concentre aujourd'hui sur la création d'une zone artisanale de 8 ha portant le label « haute qualité environnementale », pensé comme facteur principal d'attractivité de cette zone rurale.

La seconde action prend en charge des opérations de reconstitution de haies bocagères. Coordonnées par un animateur spécialement embauché à cette fin, elles ont débuté dès 1997 sur une commune-test, la commune de Presles. Elles ont consisté dans une démarche systématique d'inventaire, dans la conception d'un nouveau maillage et dans la replantation de linéaire de haies. Les opérations ont bénéficié de l'implication des élus mais ont surtout dépendu de l'intérêt des propriétaires privés avec lesquels ont été établies des conventions de replantation qui précisent le choix des essences (hêtres, chênes, coudriers, charmes, merisiers, érables champêtres), le montant des subventions, les conditions de mitoyenneté et d'entretien. Les opérations de replantation ont progressé de manière rapide, totalisant aujourd'hui 163 km de nouveau linéaire et 120 000 arbres replantés, impliquant près de 200 propriétaires pour 80% des agriculteurs. Le coût des opérations est supporté en grande partie (70%) par le Conseil général, pour le reste par la communauté de communes pour un montant global de 40 000 euros d'investissement et de 15 000 euros de dépenses salariales. L'action de replantation est couplée à une action de valorisation du bois bocager par la création d'une filière énergétique. La communauté de communes a commencé par organiser les débouchés en équipant les bâtiments communaux de chaudières à bois, puis a évalué les besoins en matière première ainsi que les coûts d'exploitation liés aux opérations d'abattage, de déchiquetage, de chargement et de transport pour un prix de revient d'équivalent fuel calculé à 0,26 euros le litre.

La dernière étape de l'excursion s'est arrêtée aux Roches d'Oëtre dans la Suisse normande dont le pittoresque de la topographie est dû au soulèvement du massif ancien à l'ère tertiaire et au creusement des vallées en gorge. La dissymétrie des versants favorise les variantes paysagères, comme ici depuis le point de vue du site aménagé à des fins touristiques. Les versants les plus abrupts et les plus escarpés, autrefois couverts par la lande, sont aujourd'hui forestiers, tandis que les replats et les versants doux portent un bocage en partie transformé par le remembrement parcellaire et l'évolution du système de cultures (céréales et cultures fourragères).



Point de vue du site aménagé des Roches d'Oëtre, Suisse normande
(Cliché : G. Lacquement, mai 2010)

Le développement touristique de la région fondée sur la valorisation du paysage renvoie à un questionnement plus global sur les représentations et les valeurs d'usage de l'espace rural qui président à l'action contemporaine d'aménagement. Marie-Anne Germaine présente une partie de son travail de doctorat qui analyse la politique publique de préservation environnementale appliquée à la région. Plusieurs dispositifs de protection et de conservation se sont succédés, multipliant les acteurs de l'intervention : le classement des Roches d'Oëtre (loi 1930), la création d'une charte paysagère en 1998, la délimitation de ZNIEFF et de sites Natura 2000, etc... . Ces interventions ont une double intention de protection environnementale (maintien de la biodiversité) et de conservation paysagère, la seconde s'appliquant à des motifs pittoresques finalement « inventés » à la fin du XIXème siècle par la fréquentation touristique. Néanmoins, les interventions de protection et de conservation, conçues en partie à des fins touristiques, se soldent par une construction patrimoniale sélective de la nature et du paysage réservée à certains sites et à certains motifs.

Le secrétaire de la commission
Guillaume Lacquement